

Etrangers : l'intégration au nom de l'égalité des chances

Autor(en): **Danesi, Marco**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1575

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1021536>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'intégration au nom de l'égalité des chances

Les migrations et la Suisse regroupe les études d'un programme national de recherche consacré aux étrangers et aux relations interculturelles.

Etre citoyen du monde, enraciné et globalisé. De plus en plus de gens vivent ainsi. Suisses ou étrangers, peu importe! On occupe des espaces différents, voire divergents. Le «transnationalisme» fait son apparition. On enjambe les frontières, les nationalités. Quelqu'un peut être Suisse, relié à un réseau d'entraide turque à l'échelle européenne, marié à une ressortissante italienne et employé dans un pays voisin. Une autre est retraitée, domiciliée en Suisse et passe six mois par année en Espagne alors que le reste de sa famille habite en Allemagne. L'appartenance exclusive vire à l'ubiquité. On se sent chez soi dans plusieurs endroits à la fois. L'individu tire les ficelles de son identité et lui donne la cohérence nécessaire. Les contraintes sociales, voire administratives lâchent prise. Un tiers de rentiers italiens reste en Suisse, un autre tiers fait la navette entre les deux pays, tandis que le dernier tiers préfère s'établir en Italie.

Rosita Fibbi, du Forum suisse pour l'étude des migrations est l'une des responsables de la publication *Les migrations et la Suisse*. Elle parle de «diaspora». Si l'emprunt modifie son sens premier, car le présent prime sur le passé, l'image sonne juste. Hommes et femmes quittent un espace commun pour en investir d'autres, pour façonner de nouvelles communautés. Les an-

cragés nouveaux comptent autant que les liens d'origine. L'identité colle à une toile d'araignée, toujours en construction, ouverte, susceptible de se défaire et de se tisser ailleurs.

La migration sans nom

L'immigration et l'émigration restent cependant la règle. On part d'un pays pour emménager dans un autre. Ou alors on circule pour des raisons à la fois économiques et politiques. La migration dessine le mouvement continu des flux et reflux des personnes, voire des groupes ethniques. On part sans vraiment arriver, quitte à revenir - de force ou de gré - pour s'expatrier à nouveau. C'est le cas des requérants d'asile. Mais aussi des travailleurs engagés le temps d'une vendange ou d'une récolte d'abricots, parfois sans permis ni assurances sociales. La confusion et le morcellement se font menaçants. Le va et vient brouille l'expérience. Il aboutit au néant des clandestins, des sans papiers. Anonymes, sans nom, car ils ne peuvent afficher leur identité. C'est la face sombre de la mobilité, si séduisante pour un chercheur bardé de diplômes ou pour un manager multinational. Elle accable les plus démunis, écartés par les dispositifs de sélection qui font barrage aux confins. Voilà le deuxième cercle de la politique d'immigration suisse.

La lutte contre la discrimination devient capitale. L'intégration se joue entre le migrant et l'ouverture des sociétés d'accueil.

Intégration rime alors avec égalité des chances. Pour tout le monde, Européens ou Africains, diplômés ou sous qualifiés. La lutte contre la discrimination devient primordiale. Le temps de l'assimilation est révolu. L'acculturation semble définitivement oubliée. Un étranger n'est plus un Suisse à faire, avec un déficit à combler. Le multiculturalisme est passé par là. On coexiste au risque de la ségrégation, voire d'une complaisance un rien folklorique à l'égard de l'autre. L'étranger a des ressources. Ce sont des bras et des compétences bon marché. Alors on les utilise. Quitte à en faire un citoyen de série B. On ne peut pas tout avoir. Il reste la naturalisation. Bientôt simplifiée, facilitée mais qui rappelle encore la bienveillance du souverain gratifiant le bon élève enfin à la hauteur des siens.

De l'assimilation à l'égalité

Les étrangers sont pris en tenaille entre les impératifs de l'économie et les discours sur l'altérité culturelle. Si le marché du travail les réduit à des contingents exploitables au fil des conjonctures, l'origine ethnique les condamne à la différence qui alimente tous les fantasmes et toutes les angoisses, ainsi que la démagogie électorale - le cas du foulard islamique est exemplaire. Elle entretient l'illusion de deux mondes homogènes qui se font face. Alors que la diversité les déborde de tous côtés et que le profil social des Suisses et des étrangers est bien plus déterminant que leur faciès. Historiquement, la politique suisse d'immigration

a circonscrit - sans vraiment le combattre, ni le réglementer - le laisser-faire souhaité par les milieux économiques. On a poussé les étrangers vers un purgatoire administratif, à mi-chemin entre l'enfer du rejet et le paradis de la naturalisation, en comptant sur leur départ pour résoudre le problème.

Voilà pourquoi Rosita Fibbi insiste sur la dimension civique, voire politique de l'intégration. Un étranger est une personne avec des droits et des devoirs. Une fois muni d'un permis de séjour valable, il doit devenir un citoyen à part entière. La nationalité perd de sa valeur. L'étude et la suppression des discriminations deviennent centrales, notamment au travail. Et surtout, l'intégration dépend autant de l'immigré que du «degré d'ouverture» des sociétés d'accueil. «Ce sont elles en effet qui définissent les opportunités et les limites encadrant les efforts des migrants (...) et qui contribuent à "produire" l'intégration ou la marginalisation de ces populations.» *md*

Les migrations et la Suisse, sous la direction de Hans-Rudolf Wicker, Rosita Fibbi, Werner Haug, Seismo, Zürich, 2003.

«Travailler», *Terra cognita*, revue de l'intégration et de la migration, 3/2003, éditée par la Commission fédérale des étrangers.

A lire sur le «transnationalisme»: Ulrich Beck, *Macht und Gegenmacht im globalen Zeitalter*. *Neue weltpolitische Ökonome*. Suhrkamp Verlag, Frankfurt am Main, 2002.

La Commission fédérale des étrangers (CFE) organise une journée d'étude consacrée à «L'intégration par le travail» le 7 novembre 2003 à Berne.
Informations: www.eka-cfe.ch